



Ségolène Royal
candidate à l'élection présidentielle
réf 5805

Paris, le 30 avril 2007

Etats Généraux de l'Europe
Secrétariat exécutif
EuropaNova
21 rue du Faubourg Saint Antoine
Immeuble E
75011 PARIS

A l'attention de :

Mme Sylvie Goulard, Mouvement européen
Mme Gaëtane Ricard-Nihoul, Notre Europe
M. Guillaume Klossa, EuropaNova

Mesdames, Monsieur,

Je souhaiterais tout d'abord saluer, à travers vous, tous ceux qui au sein du Mouvement Européen, d'Europa Nova et de Notre Europe oeuvrent, sans relâche, depuis de nombreuses années, pour la promotion d'une véritable Europe politique. Permettez-moi d'associer également à votre action l'ensemble des associations qui vous soutiennent et avec lesquelles vous collaborez dans le cadre des Etats généraux.

En nourrissant une réflexion intense et régulière au niveau national comme avec vos homologues européens, vous contribuez à perpétuer et transmettre un peu de ce souffle qui fût celui de l'esprit des pionniers de la construction européenne. En effet, si la France est bien notre patrie, l'Europe est aussi notre nouvelle frontière. La qualité de votre travail de terrain contribue à irriguer le débat et à faire progresser une réflexion sur l'Europe dont le rôle et l'influence se sont toujours révélés particulièrement importants dans la prise de décision politique, au cours de son histoire. De même qu'en politique nationale, il faut une Europe qui associe les citoyens aux décisions qui les concernent. Je suis convaincue qu'il y a un espace pour la démocratie participative en Europe.

J'irai droit au but.

« L'Europe par la preuve » propose un mode de relance de l'Europe à travers la politique. Au delà de la question des institutions, il fixe les choix, dessine les orientations et met en place des projets. Ces choix, ces orientations et ces projets se basent sur des fondements qui doivent être, selon moi, la paix, l'efficacité par la solidarité et une forte ambition sociale. Permettez-moi de les expliciter brièvement.

Il a été dit, tout d'abord, que l'objectif de paix ne correspondait plus à la réalité. C'est faux. L'ordre international a besoin d'équilibre. Or, l'Europe est le seul acteur qui puisse équilibrer les relations internationales dans le sens de la paix. Il convient de ne pas se résigner à l'impuissance et aux divisions actuelles même lorsque celles-ci sont enracinées dans des années d'histoire diplomatique.

Ensuite, je m'attacherai à prouver, et à expliquer autant de fois que nécessaire, que la solidarité est source d'efficacité. Cet objectif peut se décliner au travers de nombreuses politiques telles que l'Europe des énergies renouvelables, l'Europe de la recherche, l'Europe des transports, celle qui met en œuvre une agriculture protectrice de l'environnement ou encore celle qui bâtit la solidarité avec les pays en développement.

Enfin, l'Europe doit fonder ses décisions en s'appuyant sur une forte ambition sociale. L'Europe doit tirer l'ensemble des citoyens des Etats membres vers le haut et non l'inverse. Je suis convaincue qu'il y a une insuffisante prise en compte des questions sociales, par l'Union en général et dans le traité en particulier. Cette dimension sociale devra nécessairement être plus présente à l'avenir, dans les politiques et dans les textes. La Présidence française en 2008 permettra, si je suis en responsabilité, d'y travailler avec les autres Etats membres.

Ainsi l'approche adoptée par le Mouvement Européen, Europa Nova et Notre Europe pour animer les débats des Etats généraux, basée sur les grandes valeurs de l'Union telles que la démocratie, la diversité, la liberté, la solidarité, l'égalité et la responsabilité, rejoint en beaucoup de points la démarche de refondation des objectifs européens que je propose, fondée sur la paix, l'efficacité par la solidarité et une forte ambition sociale.

Aujourd'hui, il faut redonner aux citoyens une envie d'Europe. Ils ne pourront la retrouver que s'ils savent pourquoi nous sommes ensemble et pour quoi faire. Nous partageons, je crois, cette perspective qui vise à redonner du sens à l'Europe. Nous partageons aussi cette conviction : l'Europe doit rester la grande ambition et la grande réalisation du XXIe siècle. Pour chacune des six valeurs qui ont été l'objet des débats au sein des Etats généraux de l'Europe, j'exposerai, par rapport aux remarques qui ont été faites, ma position et mes propositions.

Dans le cadre de la première valeur que vous abordez, la démocratie, les Etats généraux appellent les responsables politiques nationaux à assumer les décisions qu'ils prennent au nom de leur pays et surtout à les rendre publiques, à les expliquer, les justifier et ainsi assurer la transparence des débats.

Le constat fait ici se rapproche de celui sur lequel je me suis appuyé pour définir mes orientations en matière européenne. C'est de cette dichotomie artificielle, au niveau de la prise de décision politique, entre dimension nationale et dimension européenne que s'est précisément nourrie, à de rares exceptions près, l'indifférence voire la méfiance des peuples et à laquelle se sont abreuvis certains gouvernements, en faisant de l'Europe le bouc émissaire des politiques qu'ils ne voulaient pas assumer. Les conséquences sont là : les progrès apportés par l'Europe sont méconnus ou occultés. Les égoïsmes nationaux ont rarement été aussi virulents.

C'est de méthode qu'il faut changer.

Pendant longtemps, en effet, a prévalu la vision de Jean Monnet qui a réalisé la paix et la reconstruction par la méthode des petits pas. Cette dernière permit de parachever de grands succès comme la réconciliation à travers la construction d'un ensemble économique garant de la prospérité. Mais cette Europe se faisait également sans les peuples jugés trop immatures et trop soumis aux passions nationalistes, pour ne pas peser négativement sur le grand dessein européen.

Cette Europe a vécu. Reposant sur une absence de transparence, moins subie que voulue, qui n'a plus de sens aujourd'hui, elle supposait un large accord sur les objectifs entre un petit nombre de pays et singulièrement entre la France et l'Allemagne. Qui ne voit que l'Europe des 27 est beaucoup plus hétérogène que l'Europe des Six ou même des Quinze ?

Le changement de méthode étant devenu nécessaire, on a voulu bâtir l'Europe politique en commençant par la réforme des institutions. L'objectif était peut-être louable mais il n'a pas été compris. Les peuples ont découvert qu'une partie de la construction européenne s'était faite en dehors d'eux, qu'on les avait peu ou mal associés. Ils ont aussi perçu qu'il n'y avait pas ou plus de consensus sur le modèle européen, sur l'Europe que l'on veut, l'Europe dont on rêve. L'Europe ne peut plus se faire sans les peuples. C'est la raison pour laquelle il ne peut y avoir de relance que politique.

Je soutiens l'idée d'une présidence stable de l'Union européenne, qui a d'ailleurs été retenue par le traité constitutionnel. Dans une Europe élargie et de plus en plus hétérogène, il est essentiel qu'une personne puisse consacrer du temps à la tête de l'Union, en ayant également le souci de renforcer la légitimité de la présidence de la Commission. L'idée que la présidence du Conseil européen et la présidence de la Commission soit à terme unique est à considérer avec attention.

Il convient également d'accorder au Parlement européen des pouvoirs législatifs et budgétaires identiques à ceux du Conseil des Ministres. C'est une évolution qui est déjà amorcée et qui doit être poursuivie. Il y a bien deux pôles de légitimité en Europe, indissociables, et qui doivent être sur un pied d'égalité, les représentants des Etats et des représentants directement élus.

De même il est essentiel dans une Europe élargie et diverse de pouvoir décider et, ce, rapidement. Il faut donc généraliser à tous les domaines le vote à la majorité qualifiée et supprimer le principe de l'unanimité. C'est à ce prix que l'Europe pourra être plus efficace, plus crédible et plus écoutée.

Dans le cadre de la deuxième valeur que vous abordez, la diversité, les Etats généraux appellent les responsables politiques nationaux et européens à faire de cette diversité une force dans les négociations internationales. Ils les engagent à mieux faire connaître la Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle et leur demandent de la faire vivre au niveau international.

Dans un monde devenu global, unifié par l'économie, la finance et la communication, il n'a jamais été aussi important de promouvoir la diversité culturelle. Le monde globalisé doit également admettre sa diversité, au risque de détruire l'expression culturelle et linguistique de millions d'individus. En niant d'autres visions, d'autres créativités, les plus puissants génèrent frustrations et désordres.

La culture est en effet un enjeu européen. Elle constitue le cœur battant de cette grande aventure. Fernand Braudel écrivait que « la culture est la langue commune de l'Europe ». L'Europe par la preuve que je veux bâtir sera également celle de la culture et de l'audiovisuel. Je défendrai la règle de l'unanimité afin de garantir l'exception et la diversité culturelles. Ceci contrairement à la droite qui est favorable à la règle de la majorité qui entraînerait *de facto* la mort de l'exception culturelle. J'encouragerai la coopération avec les pays du sud, notamment méditerranéens, pour soutenir toutes les formes de création. Le cinéma africain a des liens étroits avec le nôtre et nous devons les approfondir.

Afin de mettre en œuvre tout cela, la diversité culturelle ne doit pas hésiter à être défendue dans notre pays. Nous devons être à la hauteur de ce qui fait notre force et notre identité : une certaine idée de la culture et du rôle des créateurs. C'est tout le sens de la notion d'exception culturelle que je veux défendre. Ce n'est pas seulement, comme le croit la droite qui en a dévoyé l'idée, un instrument pour échapper aux règles du commerce international ! Elle constitue l'expression la plus belle et la plus noble du traitement exceptionnel dont la culture et les arts doivent bénéficier, par leur nature et par leur fonction.

Je m'engage à enrichir ce traitement exceptionnel par des droits spéciaux, des financements spécifiques et des dispositifs particuliers. Contre la logique du profit immédiat, l'exception culturelle doit offrir aux créateurs du temps : le temps de la naissance de l'œuvre, comme celui de sa rencontre avec le public.

Faire vivre l'exception culturelle consiste à véritablement inscrire la solidarité au sein du monde de la culture et de la pensée. Elle doit permettre de donner les mêmes chances à toutes les formes d'expression artistiques, des plus populaires aux plus avant-gardistes, des plus médiatisées aux plus confidentielles. La garantie de la diversité des œuvres, des artistes, des entreprises et des sources de financement doit être au service d'une seule ambition : permettre à la création de rester libre et plurielle.

Concernant la troisième valeur que vous abordez, la liberté, les Etats généraux appellent à fixer des objectifs ambitieux pour la mobilité des jeunes, en augmentant considérablement les budgets qui y sont alloués et en veillant à ce que les personnes aux revenus plus modestes puissent y accéder. Il demandent notamment le triplement du budget Erasmus et proposent également le renforcement du Service Volontaire Européen par la mise en place d'un Service civique Européen généralisé et simplifié.

Promouvoir la mobilité des jeunes constitue un des objectifs de « l'Europe par la preuve » que je veux construire. Il faut offrir le droit à tout jeune en formation, qu'il soit apprenti ou étudiants, de poursuivre un séjour d'étude dans un autre pays européen que le sien. Jacques Delors a en effet proposé un triplement du budget Erasmus.

Je compte sur les jeunes, beaucoup plus que sur la génération précédente, pour être de véritables citoyens d'Europe. Je compte sur eux pour construire cette Europe que font vivre aujourd'hui les élèves et les étudiants dans les lycées et campus de l'Union européenne, en créant ces dizaines de milliers de liens familiers, amicaux, affectifs et humains qui permettront, demain, de donner un nouveau souffle à l'Europe que nous voulons.

Concernant le service civique, celui-ci doit donner, au niveau national, la possibilité de travailler dans des associations, de faire de l'humanitaire ou d'aller dans les pays pauvres. Si au niveau d'une société, de l'organisation du vivre ensemble et du lien social, était bénévolement consacré, durant plusieurs mois, un temps de vie au service des autres, je pense que cela contribuerait à changer sans doute le regard sur la société en général.

L'Europe doit par ailleurs pouvoir devenir le cadre d'apprentissage privilégié des langues étrangères. En effet, les Etats membres doivent favoriser l'acquisition de certaines nouvelles compétences requises par le marché du travail. L'Europe nous offre la possibilité de les intégrer d'autant plus rapidement que nous pouvons les vivre au quotidien. Je m'engagerai pour le développement des filières bilingues d'enseignement dans les Etats membres de l'Union européenne et de l'OCDE. L'enveloppe du programme Français Langue Maternelle sera doublée pour encourager l'apprentissage du français au plus jeune âge.

Je suis convaincue que seule une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des cultures et langues étrangères contribuera à continuer de rapprocher, de manière sans cesse plus étroite, les peuples de l'Europe.

Au-delà de l'engagement des gouvernements, je souhaite également renforcer la dimension citoyenne, notamment de la relation entre la France et l'Allemagne. Je souhaite que l'éducation et la formation soient la toute première priorité du couple franco-allemand dans les années à venir. Des mesures concrètes doivent pouvoir permettre de donner à chaque Allemand et à chaque Français l'occasion de vivre pleinement sa citoyenneté européenne. Je propose ainsi par exemple le développement de campus universitaires franco-allemands (inspirés par les exemples réussis de l'Institut franco-allemand de Sarrebruck et du cycle franco-allemand mis en place à Nancy par l'Institut d'Etudes Politiques de Paris) ou encore la reconnaissance de tous les diplômes scolaires, universitaires et professionnels pour l'accès à l'emploi. Il subsiste encore trop de protectionnisme caché. Cela est inacceptable et doit prendre fin immédiatement.

Toutes ces mesures et propositions doivent pouvoir permettre aux jeunes de vivre activement leur citoyenneté européenne.

Concernant la quatrième valeur que vous abordez, la solidarité, les Etats généraux souhaitent la mise en place d'une politique agricole commune encore plus soucieuse des paysans modestes, des consommateurs et de l'environnement ; la mise en œuvre de la politique de cohésion confiée à des bénéficiaires directs, c'est-à-dire aux collectivités locales et aux associations ; enfin une gestion de la zone Euro orientée vers la maîtrise de l'inflation et des déficits, mais aussi au soutien plus direct de la croissance.

Concernant la Politique Agricole Commune, la priorité doit désormais être accordée aux actions en faveur du développement rural. Celles-ci doivent être l'axe majeur de la future PAC, pour une politique garante de l'équité et de la solidarité entre les producteurs mais également pour une agriculture créatrice de valeur ajoutée, et d'une production de qualité (AOC, bio), respectueuse de l'environnement et de l'aménagement de l'espace rural. Les actions doivent en effet se concentrer désormais vers la qualité, la protection de l'eau et le maintien des territoires. Je proposerai donc à nos partenaires la réorientation des crédits du premier pilier de la PAC vers des actions agro-environnementales (aide au pâturage, à l'implantation de prairie, aide à l'implantation de protéines pour substituer l'importation du soja OGM). Ceci s'effectuera en assurant la transparence des aides reçues.

Dans ce cadre nouveau, la régionalisation des aides devient l'un des moyens appropriés pour faire face à cette nouvelle situation. Cela permettra d'adapter les aides aux besoins du territoire et rompre avec une répartition des aides où 30% des agriculteurs perçoivent 80% des aides. Si on veut revivifier en France la démocratie, il faudra faire la réforme de la décentralisation jusqu'au bout ; c'est-à-dire en donnant la responsabilité aux territoires. Cela constitue le seul moyen de garder des agriculteurs nombreux sur l'ensemble du territoire et rompre avec la concentration des exploitations et la désertification rurale de certains territoires ruraux.

Concernant la politique de cohésion, rappelons tout d'abord que le projet européen porte des valeurs très fortes de solidarité. Il est en conséquence essentiel d'accompagner et de soutenir les nouveaux Etats membres dans leur actuel processus d'intégration sociale et territoriale. La solidarité avait pleinement joué lors d'élargissements précédents, notamment pour l'Espagne et le Portugal. C'est un exemple à suivre.

Permettez-moi, ici, de souligner que l'Europe doit enfin se doter d'un budget à la hauteur de ses ambitions. La limitation à 1% du PIB du budget européen la prive actuellement des moyens de mettre en place les politiques nécessaires pour relever les nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les Etats membres de l'Union. Le budget européen doit être sensiblement augmenté. Le réexamen des politiques anciennes de l'Union et leur nécessaire rénovation ne doivent pas servir de prétexte à une baisse de budget ou à des ambitions en retrait en matière de politiques communes. Aucun sujet ne doit lors de la prochaine renégociation du budget européen être tabou, ni la PAC ni le « chèque britannique ».

Enfin, du point de vue économique, il devient nécessaire de mettre en œuvre une politique de croissance coordonnée. A cette fin, il conviendrait de mettre en place un gouvernement économique de la zone Euro.

Au niveau de la politique budgétaire, le pacte de stabilité ne doit plus servir à freiner la croissance et l'emploi, mais au contraire à la stimuler. Je proposerai de sortir du

chiffrage du déficit des dépenses consacrées à la recherche et à l'innovation. Il convient en effet de desserrer le carcan budgétaire afin que les investissements préparant l'avenir n'entrent pas dans le calcul des déficits. Par ailleurs, la croissance et l'emploi doivent être inscrits dans les statuts de la Banque centrale européenne.

Concernant la cinquième valeur que vous abordez, l'égalité, les Etats généraux plaident pour que la Charte des droits fondamentaux proclamée à Nice devienne juridiquement contraignante et que chaque citoyen de l'Union puisse saisir les juridictions compétentes afin de faire respecter ses droits sur ce registre, comme vis-à-vis des autres valeurs proclamées par la Charte.

La France doit être à la pointe de la vigilance sur le non-respect des droits humains et des droits de l'Homme. Oui, la charte des droits fondamentaux doit avoir une force juridique contraignante comme c'était prévu dans le traité constitutionnel. Les citoyens étaient ainsi habilités, pour les décisions ou propositions législatives de l'Union Européenne n'ayant pas respectées ces principes, à saisir les juridictions compétentes. Il faudra y veiller lors des discussions qui s'ouvriront avec nos partenaires sur le futur de ce traité, car les tentations sont fortes chez certains de revenir sur cette avancée que je considère essentielle.

Concernant la sixième valeur que vous abordez, la responsabilité, les Etats généraux de l'Europe plaident pour que l'aide au développement reste une priorité pour l'UE et proposent d'étendre le service civique européen à destination des pays en développement. Ils appellent à la mise en place d'un ministre des Affaires étrangères européen en tant que vice-président de la Commission européenne ainsi que d'un service diplomatique commun. Ils proposent que l'Union contribuent à la réconciliation des anciens ennemis et à la réforme des institutions internationales vers la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

Le développement implique que la France qui fut l'une des premières à plaider pour l'aide publique ne se paie pas de mots. Nous sommes tous terriblement en retard sur nos engagements à l'égard des pays défavorisés. Il faudra redoubler d'efforts et il faudra que la France, parce que c'est une condition de notre survie et de notre avenir, indique le chemin à tous ceux qui s'accommodeent à bon compte des promesses non tenues et des inégalités criantes. Non, cela ne sera plus possible, et la France le dira haut et fort.

Je l'affirme : il faudra revoir de fond en comble notre politique d'aide au développement et en débattre avec tous les Français car ces choix les concernent. Ils ont le droit de savoir où va l'argent public, comment il est utilisé et avec quelles garanties contre les gaspillages, contre la corruption et contre les détournements de fonds.

Concernant l'action diplomatique, en tant que telle, je voudrais souligner deux choses.

Tout d'abord, l'ordre international a besoin d'équilibre. L'Europe est le seul acteur qui puisse équilibrer les relations internationales dans le sens de la paix. Le Moyen Orient, l'Afrique, la Russie sont nos voisins et l'Europe doit définir sa politique à leur égard. Dans ce cadre, la France doit sans relâche œuvrer à faire émerger des positions communes à vingt-sept et, si c'est impossible, se donner les moyens d'agir avec le plus

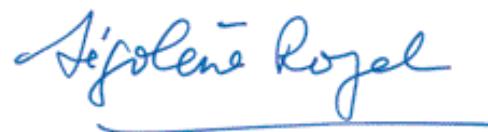
grand nombre d'Etats décidés à défendre les mêmes valeurs et le même souci de paix et d'équilibre.

Ensuite, je voudrais rappeler que deux millions de Français sont établis à travers le monde. Ils sont les meilleurs représentants de nos valeurs, de notre culture et de notre économie. Leur présence outre frontière est essentielle pour le rayonnement de la France dans la mondialisation. La France doit les écouter, les soutenir et les protéger. Je m'y attacherai.

Je ferai ainsi de la coopération consulaire européenne l'un des axes de la Présidence française de l'Union européenne. Je crois à la mutualisation des moyens dans ce domaine afin de garantir la protection des Européens dans le monde. Les relations entre les cellules de veille et de crise de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne devront être systématisées.

Je veux, avec vous, une France forte, qui retrouve sa place dans le monde et dans l'Europe. Parce que la France a besoin d'Europe pour mieux faire face aux dérives de la mondialisation. La France a besoin d'Europe pour être en paix à l'intérieur et sereine à l'extérieur, sans agressivité mais sans concession non plus sur ce que doit être son rôle. Je m'oppose à une diplomatie rhétoricienne, sans crédit. Je veux une France juste à l'extérieur de ses frontières car, dans un monde qui se déchire, hanté par les conflits de civilisation, la justice est ce à quoi nous aspirons tous à l'échelle de la planète, de Bagdad à Kaboul ou à Guantanamo.

Je vous prie de croire, Mesdames, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Ségolène ROYAL